



Strasbourg, 14 mars 2011

CEP-CDPATEP (2011) 16F

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

CEP-CDPATEP

6^e CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR

LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe, Strasbourg
- Salle 5 -
3-4 mai 2011

ECHANGE DE VUES SUR LES THEMES PRIORITAIRES A ABORDER LORS DES FUTURES REUNIONS DES ATELIERS DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

*Document du Secrétariat Général
Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire
Direction de la Culture et du patrimoine naturel et culturel*

La Conférence est invitée à procéder à un échange de vues sur les thèmes prioritaires à aborder lors des futures Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage.

Organisées périodiquement depuis 2002, les réunions du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage ont pour objet d'approfondir la mise en œuvre de la Convention. Les expériences réalisées par l'Etat qui accueille la réunion sont tout spécialement présentées. Véritable forum d'échange de pratiques et d'idées, ces réunions permettent de présenter de nouveaux concepts et réalisations en application de la Convention.

Les réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage qui suivent ont jusqu'à été organisées (les dispositions de la Convention européenne du paysage concernées sont mentionnées).

Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

1. « *Politiques du paysage : contribution au bien-être des citoyens européens et au développement durable (approches sociale, économique, culturelle et écologique) ; Identification, qualification du paysage et objectifs de qualité paysagère, en tirant parti des ressources culturelles et naturelles ; Sensibilisation, éducation et formation; Instruments novateurs en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage* », Strasbourg (France), 23-24 mai 2002 [**Préambule ; Article 6 – Mesures spécifiques**];
2. « *L'intégration du paysage dans les politiques et programmes internationaux et les paysages transfrontaliers ; Paysage et le bien-être individuel et social ; Paysage et l'aménagement du territoire* », Strasbourg (France), 27 et 28 novembre 2003 [**Préambule ; Article 5.d – Mesures générales ; Article 9 – Paysages transfrontaliers**];
3. « *Des paysages pour les villes, les banlieues et les espaces péri-urbains* », Cork (Irlande), 16-17 juin 2005 [**Article 2 – Champ d'application ; Convention**];
4. « *Paysage et société* », Slovénie (Ljubljana), 11 et 12 mai 2006 [**Préambule, Article 1 – Définitions ; Convention**];
5. « *Les objectifs de qualité paysagère, de la théorie à la pratique* », Gironne (Espagne), 28-29 septembre 2006 [**Article 6 D – Objectifs de qualité paysagères**];
6. « *Paysage et patrimoine rural* », Sibiu (Roumanie), 20-21 septembre 2007 [**Article 2 – Champ d'application ; Convention**];
7. « *Le paysage dans les politiques de planification et la gouvernance : vers un aménagement intégré du territoire* », Piastany (République slovaque), 24-25 avril 2008 [**Article 5d. – Intégration dans les politiques**];
8. « *Paysage et influences déterminantes* », Malmö/Alnarp (Suède), 8-9 octobre 2009 [**Préambule**];
9. « *Paysage, infrastructures et société* », Cordoue, Espagne, 15-16 avril 2010 [**Article 5d.- Intégration dans les politiques**].

Les actes de ces Réunions des ateliers sont publiés dans la Série du Conseil de l'Europe « Aménagement du territoire européen et paysage ».

* * *